

Procedure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2006/0222(COD) Procédure terminée
Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification Modification 2022/0298(COD)	
Sujet 4.15.15 Santé et sécurité au travail, médecine	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		02/09/2009
		S&D GERINGER DE OEDENBERG Lidia Joanna	
	Commission au fond précédente		
	JURI Affaires juridiques		
	JURI Affaires juridiques		26/03/2007
		PPE-DE MAYER Hans-Peter	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Education, jeunesse, culture et sport	2978	27/11/2009
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Service juridique	BARROSO José Manuel	

Événements clés			
07/11/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0664	Résumé
30/11/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
03/05/2007	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
23/05/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0201/2007	
19/06/2007	Résultat du vote au parlement		
19/06/2007	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0248/2007	Résumé
18/02/2009	Reconsultation officielle du Parlement		

18/02/2009	Publication de la proposition législative modifiée pour reconsultation	COM(2009)0071	Résumé
06/10/2009	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
09/10/2009	Rapport déposé de la commission, reconsultation	A7-0033/2009	
20/10/2009	Décision du Parlement, 1ère lecture	T7-0037/2009	Résumé
27/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
30/11/2009	Signature de l'acte final		
30/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
16/12/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2006/0222(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Modification 2022/0298(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 153-p2-a1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/7/00075; JURI/6/42434

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2006)0664	07/11/2006	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES0209/2007	15/02/2007	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0201/2007	23/05/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T6-0248/2007	19/06/2007	EP	Résumé
Proposition législative modifiée pour reconsultation	COM(2009)0071	18/02/2009	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES1038/2009	10/06/2009	ESC	
Rapport final de la commission déposé, reconsultation	A7-0033/2009	09/10/2009	EP	
Texte adopté du Parlement après reconsultation	T7-0037/2009	20/10/2009	EP	Résumé
Projet d'acte final	03680/2009/LEX	30/11/2009	CSL	
Document de suivi	SWD(2017)0010	12/01/2017	EC	Résumé

Informations complémentaires

Parlements nationaux	IPEX
----------------------	----------------------

Acte final

[Directive 2009/148](#)
[JO L 330 16.12.2009, p. 0028](#) Résumé

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

OBJECTIF: codification de la législation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification législative de la directive 83/477/CEE du Conseil du 19 septembre 1983 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (2^{ème} directive particulière au sens de l'article 8 de la directive 80/1107/CEE). La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés ; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de Hans-Peter MAYER (PPE-DE, D) approuvant sans amendement - en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision - la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (version codifiée).

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

En adoptant le rapport de M. Hans-Peter MAYER (PPE-DE, DE), le Parlement se rallie totalement à la position de sa commission au fond et approuve telle quelle, la proposition de la Commission visant à codifier la directive sur la protection des travailleurs contre l'amiante.

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

Le 7 novembre 2006, la Commission a présenté une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil codifiant la directive 83/477/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail.

Dans son avis du 2 février 2007, le Groupe consultatif des services juridiques créé en vertu de l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 1994 sur une méthode de travail accélérée pour la codification officielle des textes législatifs a déclaré que la proposition visée au point se limite effectivement à une codification pure et simple, sans modification de substance des actes qui en font l'objet.

Eu égard aux nouvelles modifications qui ont été apportées entre-temps à la proposition initiale et aux résultats des travaux déjà réalisés au sein du Conseil sur cette proposition, la Commission a décidé de présenter - conformément à l'article 250, paragraphe 2, du traité CE - une proposition modifiée de codification de la directive 83/477/CEE.

Le Parlement européen est à nouveau consulté sur cette proposition modifiée qui tient également compte des adaptations purement rédactionnelles ou formelles suggérées par le Groupe consultatif des services juridiques et qui se sont avérées fondées.

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

En adoptant le rapport de Mme Lidia Joanna GERINGER de OEDENBERG (S-D, PL), la commission des affaires juridiques a approuvé, selon la procédure de codécision, la proposition modifiée de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

L'examen de la proposition a permis au groupe consultatif de conclure, d'un commun accord, que la proposition se limite à une codification pure et simple des textes existants, sans modification de leur substance.

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

Le Parlement européen, consulté à nouveau sur la proposition, a adopté par 643 voix pour, aucune voix contre et 11 abstentions, une résolution législative approuvant telle quelle, selon la procédure de codécision, la proposition modifiée de directive du Parlement européen et

du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

Santé et sécurité du travail: protection des travailleurs contre l'exposition à l'amiante. Codification

OBJECTIF: codification de la législation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/148/CE du Parlement européen et du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (version codifiée).

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la directive 83/477/CEE du Conseil du 19 septembre 1983 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (2^{ème} directive particulière au sens de l'article 8 de la directive 80/1107/CEE). La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés ; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 05/01/2010.